



HAL
open science

Licence professionnelle Systèmes d'information logistique, supply chain management

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes d'information logistique, supply chain management. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039141

HAL Id: hceres-02039141

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039141>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002800

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Systèmes d'information logistique, supply chain management

Présentation de la spécialité

Cette formation est proposée à l'IUT de Chalon-sur-Saône depuis 2000 en formation initiale et depuis 2006, en formation continue spécifique. Il est attendu des diplômés qu'ils maîtrisent les outils informatiques afin de les adapter aux systèmes logistiques. Les métiers visés sont : logisticien en commerce électronique, logisticien spécialiste des flux d'information et de son interconnexion avec les flux physiques, logisticien chargé de la mise en place de système d'informations.

Les diplômes permettant l'accès à cette licence professionnelle sont les DUT « Techniques de commercialisation » (TC), « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA), « Gestion administrative et commerciale » (GAC), « Informatiques », « Gestion, logistique, transport » (GLT), « Biologie », « Statistique et informatique décisionnelle » (STID), « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO) et des BTS « Commerce », « Comptabilité », « Informatique », « Transport » ainsi que les 2^{ème} année de licence (L2) « Mathématiques, informatique et applications aux sciences » (MIAS) mais également « Administration économie et sociale » (AES), « Economie » et « Mathématiques appliquées et sciences sociales » (MASS). Cette diversité est une source d'hétérogénéité de public conduisant l'établissement à mettre en place un cours de soutien en logistique pour les L2 généralistes pour les préparer à l'intégration dans cette licence professionnelle. Le taux de pression de cette formation est trois.

Le positionnement de cette formation n'est pas développé. Les informations issues des différentes enquêtes ont été utilisées pour un suivi et une adaptation de la licence professionnelle aux besoins du secteur concerné, tout en gardant une cohérence avec l'offre de formation de l'université de Bourgogne grâce à des passerelles en amont. En revanche, il est mentionné des passerelles, en tout cas des poursuites d'études vers les diplômes supérieurs ; cet objectif est en contradiction avec l'objectif d'insertion professionnelle immédiate des titulaires de la licence professionnelle.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	82 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	1/20
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	60 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	83 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un maître de conférences qui assure également la responsabilité d'une licence professionnelle de « Logistique » spécialité « Logistique hospitalière » et d'un diplôme universitaire de logistique appliquée aux blocs opératoires. Il est accompagné dans la mise en œuvre de la licence professionnelle par une équipe pédagogique diversifiée issue de différentes composantes de l'IUT, de l'UFR « Sciences économiques » ainsi que des professionnels. Le pilotage, sérieux, fait l'objet d'un suivi régulier sous forme d'enquêtes prises auprès des étudiants. Le pourcentage de diplômés en emploi sur une enquête à douze mois mentionne, entre l'année 2006/2007 et 2008/2009, une diminution progressive de 92 % à 79 %. L'existence d'un conseil de perfectionnement est mentionnée, son rôle et son action. En revanche, ils sont peu explicités dans le dossier, et un élargissement de sa composition pourrait être utile à la réflexion sur la dimension prospective de la formation.

Les partenariats sont nombreux, déclinés dans toutes les dimensions et offrent la possibilité de l'accès à cette formation sous forme de contrats de professionnalisations. Le public est à majorité titulaire du DUT selon les années entre 60 % et 75 % suivi des BTS entre 35 % et 20 % et des étudiants titulaires de L2, moins de 5 %. Les effectifs correspondent à 60 % d'inscrits en formation initiale, 20 % en contrat de professionnalisation et 15 % en formation continue.

L'insertion professionnelle varie d'une année sur l'autre de 79 % à 92 %. Les emplois sont en adéquation avec les contenus et les objectifs de formation et la durée de recherche d'emploi est satisfaisante, de zéro à trois mois pour la quasi-totalité des diplômés. La poursuite d'études n'excède pas 15 % mais il convient de souligner qu'elle augmente à l'intérieur de l'établissement.

Concernant la qualité du dossier, des informations sont manquantes et elles peuvent altérer l'analyse que l'on pourrait faire de la formation, en particulier le positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement ou au niveau régional, également le rôle, les missions relatives au conseil de perfectionnement ainsi que l'organisation de l'équipe pédagogique ne sont pas assez précisés dans le dossier. L'auto-évaluation a bien été conduite, mais ne semble pas avoir été utilisée comme une aide au pilotage à la formation.

- Points forts :

- Des liens solides avec le monde professionnel.
- Une formation bien implantée sur le territoire.

- Points faibles :

- La qualité du dossier est à améliorer.
- Le rôle et les objectifs du conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait conforter les orientations précises prises par l'équipe pédagogique et définir des objectifs au conseil de perfectionnement, en particulier une réflexion sur le développement des voies d'accès à cette formation par l'apprentissage. Une prospection vers les entreprises pourrait aider à mettre en œuvre ce type d'accès à la spécialité de licence professionnelle.